

ITALIEN
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Lors des examens oraux de la session 2017, le jury d'italien a auditionné un seul candidat, comme les années passées.

Le texte proposé cette année était extrait du quotidien *Il Sole 24 Ore* et portait sur « la vera identità di Elena Ferrante », sujet amplement abordé dans la presse italienne et internationale ces derniers mois. L'enjeu était d'analyser les motivations de l'« enquête » présentée par l'auteur de l'article et les présupposés idéologiques que recouvriraient certaines de ses affirmations. Le texte permettait de s'interroger sur la nécessité ou non d'un « pacte de sincérité » entre l'auteur et son public, ainsi que la transformation de l'auteur en figure fictive, souvent peu compatible avec la médiatisation induite par le succès de ses œuvres.

Le candidat s'est exprimé avec clarté, présentant d'abord le texte, puis exposant sa problématique et son plan qui lui ont permis de cerner dans l'ensemble les enjeux du texte, tout en proposant une mise en perspective historique, philosophique et littéraire de la question de l'auctorialité. Son analyse était mise en valeur par des qualités linguistiques certaines et par le choix soigné du lexique. Le candidat aurait cependant gagné encore, d'une part en fluidité, s'il avait accordé davantage d'attention à la prononciation, en particulier des accents toniques, d'autre part en profondeur analytique, s'il avait mieux profité des questions du jury, qui l'invitaient à prendre davantage en compte la dimension médiatique de la question.